

Retour sur janvier

Vœux du maire



Vendredi soir, à la salle d'animation La Montaudine, Francis Colin, maire, entouré de conseillers municipaux, a accueilli les habitants et invités, dont les représentants de la gendarmerie de Tullins, des sapeurs-pompiers de Saint-Quentin et le gestionnaire ONF de la forêt communale montaudine.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du discours sur le site de la commune.

Réunion publique « Collectif Grange » :

→ bilan de janvier et RDV pour la suite en février

La réunion publique pour la grange du 24 janvier a réuni 34 personnes qui ont lâché la bride à leurs imaginations pour proposer, commenter et enrichir les plus belles idées qu'elles avaient en têtes.

Le résultat est consultable ici :

<https://s.42l.fr/grange>

Vous êtes tous les bienvenus pour la suite prévue le 21 février à 20h30 !

Les objectifs seront comme d'habitude de se rencontrer, de discuter et d'avancer ensemble, pour le contenu, on verra bien ;)

A bientôt !!

Le collectif de la grange.



Sou des Ecoles

Bonjour Montaudines et Montaudins, Le Sou espère que vous avez apprécié la deuxième vente de viennoiseries et que chaque foyer a trouvé son roi et sa reine !

La prochaine vente, qui finance les activités scolaires des enfants grâce aux bénéfiques, sera les bières et limonades de la brasserie locale "**la Furieuse**" à Sassenage.

L'hiver touche presque à sa fin et nous avons tous besoin d'un bon bol vitaminé le matin alors cette année nous vous proposons de commander des cagettes d'agrumes.

"Le Galline Felici" est un consortium de plusieurs agriculteurs Bio venant de Sicile !!! Les agrumes proviennent de plusieurs agriculteurs qui récoltent à maturité les fruits au plus près de la commande pour une meilleure qualité.

Vous pourrez les commander jusqu'au **Lundi 13 Mars au soir** avec une livraison le Samedi 25 Mars de 10h à 12h à la Mairie.

Vous trouverez le détail des commandes sur les flyers, à nous retourner dans la boîte du Sou (à côté de l'école), ou par mail soudesecolesmontaud@gmail.com.

L'équipe du Sou vous souhaite de bonnes vacances de Février- pour ceux et celles qui en ont ! Profitez-en pour proposer les cagettes d'agrumes et mutualiser avec votre entourage !!!!

Le Sou et le Montaud Bistrot s'associent pour vous proposer cette année de fêter ensemble le **Carnaval** ! Samedi 25 février, rdv à 16h sur la place du village avec vos plus beaux costumes et instruments en tous genres, pour une descente sonore jusqu'à la Montaudine. Un goûter sera offert aux enfants.

Et la soirée continue en musique, avec petite restauration et buvette. Venez nombreux et déguisés !!

ACCA

La vente de boudin organisé par l'ACCA le samedi 21 janvier a une fois de plus reçu un franc succès.

Montaud'Ubohu

Des retraitées de Montaud sont venues passer du temps avec nous à la crèche Mardi 24 Janvier !
Un moment agréable, rempli d'échanges et de douceur



A refaire avec grand plaisir !
L'équipe et les membres du bureau de l'association se sont retrouvés pour partager un moment convivial tous ensemble, un vendredi soir afin d'apprendre à se connaître davantage. Tout cela autour d'une bonne croziflette



Jeudi 26 Janvier, des personnes de la résidence senior à Tullins sont venues nous rencontrer. Nous avons fait connaissance et avons partagé des chansons. Nous souhaitons poursuivre ces échanges tout au long de l'année !



Avec peu de départs prévus pour la rentrée, les places se remplissent grand V !
Alors n'hésitez pas à nous contacter !
rt@montaud-ubohu.fr ou au 04.76.93.35.98

...Et à l'école...



Les écoliers montaudins - comme tout un chacun- n'ont pas été épargnés par les maux de l'hiver. Les parents et enseignantes savent de quoi nous parlons....!!
Pour limiter la transmission des virus et autres bactéries, Marjorie Chorot, Nicole Pederiva et Christel Daguet ont œuvré pendant les vacances pour nettoyer à fond la classe de Maternelle, et plus particulièrement les jeux pouvant être portés à la bouche. Elles ont réalisé un ménage poussé des autres classes et de la salle de motricité (tapis de sols, blocs en mousse, jeux périscolaires) A ces tâches se sont ajoutés les divers rangements nécessaires en cette milieu d'année scolaire.

A.S.C.S.M

Samedi 4 février, 6 personnes ont pu s'initier au yoga avec Anne ZIEGELMEYER pour leur grand plaisir ! Si vous êtes intéressés pour une autre expérience ou un cours régulier, contactez-nous sur ascsmontaud@gmail.com

Vendredi 24 février, en partenariat avec le Sou, soirée Musique musique animée par le MONTAUD Bistrot après la fête de Carnaval !

Et nous vous proposons de passer à nouveau un très bon moment au théâtre avec la Compagnie des Rataffias, qui nous propose le Cercle des Illusionnistes, de MICHALIK, qui nous fait voyager dans le temps, l'histoire du cinéma, nous offre des tours de magie et une histoire d'amour ! Nous vous invitons chaleureusement à ce moment :

Dimanche 5 mars à 17 h à la Montaudine, les Ramées à MONTAUD
Suivie d'un apéritif convivial offert <https://lacoustillebeatrice.wixsite.com/troupe-des-rataffias>

Tarif : 12 euros et nous ferons un prix pour les familles.

Tout public à partir de 10 ans
Réservation sur ascsmontaud@gmail.com ou 0624266819.



En 1984, Décembre vole un sac dans le métro. Dans le sac, il trouve la photo d'Avril jolie. Il la rappelle, ils se rencontrent. Il lui raconte l'histoire de Robert-Houdin, horloger, inventeur, magicien du XIXe siècle. Cette histoire les mènera tous deux à travers le cercle des illusionnistes.

Magie, cinéma, théâtre : tout tourne, et le destin est le grand ordonnateur du cercle de la vie. Les 9 comédiens de la Cie incarnent les personnages du Cercle des Illusionnistes, jonglant d'une époque à une autre, tissant entre eux les fils du destin.
De Alexis Michalik, mise en scène Henri Thomas, mise en magie Jean-Philippe Loupi

LE MOT EN +...

ATTENTION ARNAQUE FREQUENTE VIA INTERNET SUR VOTRE CARTE BANCAIRE

VERSION 2.0 de la Fable de Jean de la Fontaine « LE CORBEAU ET LE RENARD » par A.B. de Montaud

Il était une fois :

Comme pour le **CORBEAU** vos données personnelles (son fromage) sont **précieuses** !!!

Comme pour le **RENARD** les cyber-voyous sont de plus en plus **malins**.

Comme les Montaudins je fais des Achats sur des sites commerciaux via Internet, en espérant être protégé des fraudeurs.

Conformément à la loi, les services bancaires ont mis en place la double authentification, car avant cela les fraudes étaient de plus en plus fréquentes :

En plus des données bancaires : N° de Carte, date de validité, CCV (petit code à 3 chiffres au dos), il faut pour valider l'Achat ajouter : soit une identification faciale, soit une « clé digitale », soit un code envoyé par SMS, soit taper sa date de naissance etc.

Oui , mais le **RENARD** essaye de contourner cette double authentification en vous appelant au téléphone avec un beau discours bien rodé qui trouble notre vigilance:

Voici ma triste histoire (plus de 1000€ envolés !), je n'en suis pas fier malgré ma méfiance habituelle, mais je souhaite participer pour renforcer votre vigilance !

1° Allo (N° en France), je suis M. « machin » (Nom bien de chez nous), je vous appelle la part du service des fraudes de votre banque - - - , vous faites l'objet d'une tentative d'escroquerie à la carte bancaire, que nous venons de détecter à l'instant, nous voulons vous aider à contrer immédiatement cette attaque. >>> Curieux, bizarre, je raccroche un peu stressé !

2° Rappel immédiat de Monsieur « machin » qui insiste en m'énonçant le nom de ma banque, mon N° de compte, de Carte, le code CCV, mon nom, mon adresse précise etc. (stress garanti !). Il continue en me transférant l'appel à son collègue M. « truc » spécialisé résolution des fraudes. Ce dernier m'envoie un SMS avec un code pour renseigner le dossier... je tergiverse car ces SMS annoncent toujours qu'il ne faut **JAMAIS** donner le code affiché au téléphone. Le temps de validité du code étant expiré, il m'en renvoie un 2° pour valider la procédure de basculement du bénéficiaire à mon nom et cette fois je lui annonce, confiant... **ERREUR FATALE** !!! La communication se coupe et personne ne rappelle !

3° le lendemain la somme est débitée sur mon compte, et la galère commence : appel de la banque pour bloquer la carte, dépôt de pré-plainte Gendarmerie par Internet et validation physique à la Gendarmerie (bien au fait de ces arnaques !).

MORALITE : (dans une fable il y en a toujours une)

NE PAS écouter le beau discours du **RENARD**, ne pas lâcher le fromage : ne **RIEN** dévoiler à son interlocuteur sans vérifier avant la source :

- Rappeler le N° du service bancaire connu (selon la Gendarmerie cela n'aura pas de suite, donc arnaque avortée) avant de donner son fromage (ses données).
- Payer sur Internet avec une CARTE BANCAIRE virtuelle à usage unique et limitée en montant et délai (proposée par la banque parfois) ou par service de paiement sécurisé (clé digitale changeante) etc...
- **NE PAS** divulguer au **RENARD** ses données (même la banque ne connaît ni votre identifiant ni votre mot de passe ; ils sont cryptés et sécurisés). Dixit ma banque, c'est le site marchand qui s'est fait piraté, et mes données personnelles ont été aspirées par le fraudeur !

Au contraire de mon **ERREUR**, redoublez de vigilance :

« Mon bon Monsieur, Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute »

Garder le fromage en n'ouvrant pas le bec !

Si cette histoire peut aider quelqu'un, cela adoucira un peu ma sanction !

conseil municipal

Délibération TA loi de finance rectificative 2022

La taxe d'aménagement captée par la communauté de commune peut dorénavant être perçue par la commune.

En revanche la taxe d'aménagement des entreprises pourra, elle, être modifiée (part commune / part SMVIC).

Information non soumise au vote.

Abondement à Vercors restauration

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, DECIDE de valider l'abondement de 1472€ (mil quatre cent soixante-douze euros).

Contrat avec la société, chez Rémy pizza

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré APPROUVE la location de places de stationnement à Rémi DECAMPS, pour son activité de camion de pizza, au tarif de 120 € (cent vingt euros) annuel.

Délibération : chemin des crêtes

Le conseil souhaite que, dans le cas d'une délibération favorable, le chemin reste rural sur la partie appartenant à Veurey-Voroize et que la commune Veurey-Voroize s'engage à prendre le même acte.

Le conseil souhaite pouvoir consulter l'acte notarié du déplacement du chemin, si un tel acte avait déjà été conclu entre les propriétaires et la commune de Montaud.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de reporter le Vote, dans l'attente d'informations complémentaires.

Délibération lancement appel d'offre entrée du village

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE de lancer l'Appel d'Offre pour la maîtrise d'œuvre.

Délibération ONF : devis entretien des périmètres + coupe parcelle 7

Yohan GUEYDON technicien forestier pour le compte de l'ONF, nous présente le bilan de la forêt communale de Montaud concernant l'année 2022 ainsi que le devis du coût annuel de l'entretien des périmètres de la forêt communale de Montaud. Les parcelles concernées pour l'année 2023 sont les parcelles 11 et 12, également en limites de la forêt communale de La Rivière.

Les frais d'entretien sont donc repartis sur les deux communes (Montaud et La Rivière), soit 1900 euros HT (mil neuf cents euros hors taxe)

pour la commune de Montaud, correspondant à 1050m linéaires.

Pour 2023 il est prévu dans l'aménagement forestier, une coupe de la parcelle 7.

Le conseil municipal après en avoir délibéré APPROUVE les décisions suivantes :

-Vente de la coupe de la parcelle 7 sur bois façonnés.

-Validation du devis présenté à 1900€ HT (mil neuf cents euros hors taxe) pour l'entretien des périmètres des parcelles 11 et 12.

Agenda: Février

- **Mardi 07** à 20h00 – salle de la mairie- Conseil municipal - réunion publique.
- **Mardi 21** à 20h30 – La Montaudine Réunion publique- Collectif Grange.
- **Samedi 25** à partir de 16h -place du village- Carnaval du Sou.

Mars

- **Dimanche 5 mars** à 17 h Théâtre (ASCSM) - la Montaudine
- **Mardi 07** à 20h00 – salle de la mairie- Conseil municipal - réunion publique
- **Samedi 25 mars** 10h-12h -Distribution d'agrumes-Mairie

Citation du mois :

« Faire de l'orthographe le signe de la culture, signe des temps et de sottise. »
Paul VALÉRY